

ÉLECTIONS 2027  
WORLD ATHLETICS

DESCRIPTION  
DE LA FONCTION  
PRÉSIDENT



WORLD  
ATHLETICS.



# SOMMAIRE

1.	MISSION ET RESPONSABILITÉS DU PRÉSIDENT . . . . .	4
1.1.	Mission. . . . .	4
1.2.	Mandat. . . . .	4
1.3.	Principales responsabilités . . . . .	5
2.	COMPÉTENCES . . . . .	7
3.	CONDITIONS DE TRAVAIL . . . . .	8
4.	RÉMUNÉRATION ET FRAIS . . . . .	9

## 1. MISSION ET RESPONSABILITÉS DU PRÉSIDENT

Les personnes souhaitant se porter candidates à la présidence doivent prendre connaissance de la liste des compétences requises pour cette fonction et en comprendre pleinement la portée.

Les candidats devront fournir, dans la partie C (déclaration de compétences) du formulaire de candidature, des exemples précis et vérifiables démontrant qu'ils satisfont à ces exigences.

Le contenu du formulaire de candidature, tel que complété, sera examiné et vérifié avant que sa version définitive ne soit soumise pour publication.

### 1.1. Mission

Vue d'ensemble

- Le président de World Athletics est le principal représentant de l'organisation et l'ambassadeur de l'Athlétisme à l'échelle mondiale.
- Il est attendu du président qu'il soit source d'inspiration et d'innovation et la force motrice du développement et du succès futurs de l'Athlétisme et de World Athletics.
- Il a pour mission d'assurer un leadership stratégique, de garantir une gouvernance efficace et de favoriser des relations solides avec les parties prenantes, notamment les fédérations membres, les associations continentales, les athlètes, les sponsors, les médias et autres partenaires clés.
- Il joue un rôle déterminant dans la définition de l'avenir de l'Athlétisme à l'échelle mondiale et veille à ce que World Athletics constitue un modèle d'excellence en matière de gouvernance et de leadership.
- Il travaille en étroite collaboration avec le directeur général (CEO), qui assume la responsabilité globale de l'administration de World Athletics (siège), laquelle assure les activités quotidiennes de l'organisation en mettant en œuvre les plans, politiques et stratégies définis par le Conseil et le Bureau exécutif.
- La fonction de président constitue l'activité professionnelle principale de son titulaire, lequel consacre une part importante de son temps à Monaco aux activités de World Athletics, en particulier aux côtés du directeur général et de l'équipe du siège.
- Le président est amené à se déplacer fréquemment à l'international afin de participer aux principaux événements, conférences et réunions avec les parties prenantes. Il est également attendu qu'il assure une présence au siège.

### 1.2. Mandat

Le mandat du président est de quatre (4) ans, sauf en cas de démission, de révocation, de perte d'éligibilité ou de cessation de ses fonctions pour toute autre raison.

### 1.3. Principales responsabilités

Outre les responsabilités mentionnées ci-après, le président exerce les responsabilités attachées à sa qualité de membre du Conseil et de membre du Bureau exécutif, comme prévu aux articles 47 et 58 des Statuts.

#### *Leadership et représentation*

- Être le principal représentant de World Athletics et de l'Athlétisme, ainsi que le porte-parole principal de World Athletics, conformément aux décisions arrêtées par le Conseil et le Bureau exécutif;
- Présider les réunions du Congrès, du Conseil et du Bureau exécutif et diriger leurs travaux, en veillant à ce qu'ils soient correctement organisés, fonctionnent efficacement, agissent dans les limites de leurs compétences et s'acquittent de leurs obligations et responsabilités;
- Être membre de droit de toutes les commissions et de tous les groupes de travail, avec droit de vote, et leur apporter des orientations ou participer à leurs réunions lorsque le président et les présidents desdites instances l'estiment opportun;
- Représenter World Athletics lors des principaux événements, réunions et forums internationaux, et promouvoir la vision et la mission de l'organisation;
- Entretenir une relation de travail étroite avec le directeur général, exercer de fait une fonction de supervision à son égard au nom du Bureau exécutif, et jouer un rôle prépondérant dans les évaluations régulières de la performance du directeur général menées par le Bureau exécutif;
- Donner des orientations à l'équipe dirigeante du siège, sans assumer de responsabilités opérationnelles directes;
- Conduire les négociations de World Athletics avec le Comité international olympique (CIO), les comités d'organisation locaux (COL) des grandes compétitions et les responsables politiques, et représenter les intérêts de World Athletics en tant que membre du CIO (le cas échéant) ainsi qu'auprès de l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF).

#### *Gouvernance et supervision*

- Superviser, conjointement avec le directeur général, les activités des commissions, des groupes de travail et des équipes de travail entre les réunions du Conseil, notamment en veillant à ce qu'ils fonctionnent efficacement, agissent dans les limites de leurs compétences et s'acquittent des obligations et responsabilités arrêtées par le Conseil;
- Veiller, conjointement avec le directeur général, à la mise en œuvre des décisions du Congrès, du Conseil et du Bureau exécutif, ainsi qu'au respect, en toutes circonstances, des Statuts, règles et règlements de World Athletics;

- En sa qualité de membre du Panel de nomination, jouer un rôle prépondérant dans l'identification et le recrutement des personnes proposées pour nomination au sein des principaux organes de World Athletics, notamment comme membres de toutes les commissions, comme membres indépendants du Bureau exécutif et des organes mentionnés aux articles 6.2 et 6.6 des Statuts de World Athletics;
- Autoriser des transactions et signer des documents au nom de World Athletics, en collaboration avec le Bureau exécutif et/ou le directeur général, conformément aux décisions, politiques et procédures arrêtées par le Bureau exécutif et dans le cadre des délégations approuvées par celui-ci;
- S'acquitter de toute autre mission ou fonction déléguée au président par le Congrès, le Conseil ou le Bureau exécutif;
- Participer aux évaluations régulières du fonctionnement du Conseil et du Bureau exécutif en vue d'assurer l'amélioration continue de la gouvernance et des activités de l'organisation.

#### *Développement stratégique*

- Superviser l'élaboration et la mise en œuvre du Plan mondial pour l'athlétisme et du Plan stratégique de World Athletics, et veiller à assurer un suivi régulier des progrès réalisés;
- Assurer la conduite des travaux du Conseil relatifs à la définition des stratégies, politiques et décisions clés que le Conseil doit adopter en sa qualité de gardien de l'Athlétisme;
- Assurer la conduite des travaux du Bureau exécutif relatifs à la définition des stratégies, politiques et décisions clés que le Bureau exécutif doit adopter dans le cadre de sa mission de supervision des activités de World Athletics et de développement de son potentiel commercial;
- Soutenir et suivre au quotidien l'action du directeur général afin de veiller à la cohérence des activités opérationnelles avec les objectifs stratégiques;
- Contribuer à l'identification d'éventuelles lacunes en matière de leadership et soutenir le développement d'une direction représentative, diversifiée et internationale, pleinement mobilisée au service des objectifs stratégiques et opérationnels de World Athletics.

#### *Relations avec les parties prenantes*

- Entretenir et faciliter une communication et des relations efficaces avec les fédérations membres, les associations continentales (en tant que membre de droit des conseils des associations continentales), les sponsors et les autres parties prenantes;
- Promouvoir les intérêts de l'Athlétisme et de World Athletics à l'échelle mondiale, dans le respect des valeurs et des principes de l'organisation.

## 2. COMPÉTENCES

Chaque candidat devra démontrer qu'il possède l'expérience requise au regard des compétences suivantes :

- **Leadership** : capacité à exercer un leadership visionnaire et innovant dans des environnements multiples, dynamiques et complexes.
- **Prise de décision** : capacité à susciter et à faire émerger un consensus et à conduire des processus décisionnels collaboratifs auprès d'un large éventail de communautés et d'acteurs, y compris les athlètes.
- **Communication** : excellentes aptitudes en communication et en prise de parole en public, adaptées à la diversité des publics et des communautés.
- **Expertise commerciale** : maîtrise des enjeux commerciaux, incluant la compréhension des contrats et des pratiques du secteur privé dans différents pays, secteurs d'activité et contextes culturels, ainsi qu'une expérience avérée dans la négociation d'accords commerciaux complexes et d'envergure liés aux événements sportifs, aux droits de diffusion audiovisuelle, au sponsoring et aux partenariats commerciaux.
- **Gestion des risques** : capacité démontrée à évaluer et maîtriser les risques et à gérer efficacement des crises organisationnelles, en exerçant un leadership responsable garantissant les équipes du siège demeurent mobilisées et concentrées sur la réalisation des objectifs.
- **Gouvernance** : engagement à assurer une gouvernance efficace fondée sur l'ouverture et la transparence, tout en respectant les plus hauts standards d'intégrité et d'exigence éthique dans les relations professionnelles.
- **Relations avec les médias** : bonne compréhension des médias sportifs internationaux, attestée par une expérience probante dans les relations avec les médias.
- **Relations avec les parties prenantes** : expérience significative et concluante dans la gestion des relations et de la communication avec les parties prenantes.
- **Réseau international** : accès à un réseau international de parties prenantes de haut niveau dans des secteurs présentant un intérêt stratégique pour World Athletics.
- **Athlétisme** : connaissance approfondie et expérience de l'Athlétisme à tous les niveaux, incluant ses structures de gouvernance, ses principaux acteurs et parties prenantes, ainsi qu'une capacité avérée à établir et entretenir des relations avec ces derniers.
- **Connaissance du contexte sportif international** : connaissance opérationnelle de la politique sportive internationale et expérience significative dans l'exercice de responsabilités de direction au sein du sport international, ainsi que dans la conduite de négociations avec des gouvernements et des organisations quasi gouvernementales.

Les compétences mentionnées ci-dessus s'ajoutent à celles attendues des membres du Conseil, à savoir :

- Leadership;
- Réflexion stratégique;
- Connaissance approfondie et expérience de l'Athlétisme à tous les niveaux, y compris de ses structures de gouvernance, de ses principaux acteurs et parties prenantes, ainsi qu'une expérience dans la gestion des relations avec ceux-ci;
- Honnêteté et intégrité;
- Communication interpersonnelle;
- Conscience organisationnelle;
- Compréhension des questions financières;
- Expérience en matière d'administration et/ou de gouvernance;
- Vision et passion;
- Relations internationales.

### 3. CONDITIONS DE TRAVAIL

- Il est attendu du président qu'il exerce cette fonction comme son activité professionnelle principale pendant toute la durée de son mandat. (Toute autre activité professionnelle ou bénévole exercée par le président devra être déclarée et fera l'objet d'un examen au regard des risques de conflit d'intérêts et du temps qui y est consacré.)
- Cette fonction implique des déplacements fréquents à l'international ainsi que la capacité de travailler de longues heures sur différents fuseaux horaires.
- Le président n'est pas tenu de résider à Monaco, mais il est attendu qu'il consacre une part significative de son temps à y conduire les activités de World Athletics et à travailler aux côtés du directeur général et de l'équipe de direction.

#### 4. RÉMUNÉRATION ET FRAIS

La rémunération actuellement attachée à la fonction est présentée ci-après. La proposition définitive de la rémunération fera l'objet d'une recommandation du Comité de rémunération au Bureau exécutif.

- 257 500 dollars américains (USD) par an, montant ajusté périodiquement en fonction de l'inflation, selon les mêmes modalités que celles applicables au personnel du siège de World Athletics [en cours d'examen];
- Une indemnité de base supplémentaire de 22 500 USD par an en qualité de membre du Bureau exécutif;
- Une indemnité journalière de 150 USD en cas de déplacement pour des réunions en présentiel hors du lieu de résidence;
- Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement liés aux missions sont pris en charge par World Athletics conformément à la politique de remboursement des frais;
- Une indemnité de logement à Monaco (à déterminer), ainsi qu'une indemnité journalière (à déterminer) destinée à couvrir les dépenses de subsistance liées au séjour [en cours d'examen];
- Une indemnité compensatrice en lieu et place d'autres avantages à long terme, notamment les prestations de retraite (à déterminer) et l'assurance maladie (à déterminer) [en cours d'examen];
- Mise à disposition de services d'assistanat exécutif et d'un espace de travail associé, potentiellement à Monaco et au lieu de résidence permanent du président (à déterminer) [en cours d'examen].



[www.worldathletics.org](http://www.worldathletics.org)

@WorldAthletics



©World Athletics 2026.  
Tous droits réservés.

**6-8, Quai Antoine 1<sup>er</sup>, BP 359**  
**MC 98007**  
**Monaco Cedex**